

COMMUNE DE MOLOMPIZE, CANTAL

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU 12 AVRIL 2025

PRÉSENTS :	
M. LEBERICHEL Philippe	Mme FIOCRE Annie
M. BOUCHEIX Philippe	Mme LAROUERE Florence
M. CHABASSEUR Xavier	Mme THOMAS Stéphanie
Mme CHARBONNEL Stéphanie	M. TEDO Hervé
M. CORSI Franck	Mme VALLAT Marie-Claude
M. DUBOIS Frédéric	
ABSENTS :	

Début de la séance à 10h30 – fin de la séance à 12h30

N° DE DÉLIBÉRATION	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION
DC2025_03_1	Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 21 mars 2025 Délibération adoptée à 11 voix POUR
DC2025_03_2	Approbation CFU (compte financier unique) 2024 COMMUNE Délibération adoptée à 10 voix POUR (le maire ne prend pas part au vote)
DC2025_03_3	Approbation CFU (compte financier unique) 2024 ASSAINISSEMENT Délibération adoptée à 10 voix POUR (le maire ne prend pas part au vote)
DC2025_03_4	Affectation du résultat d'exploitation 2024 COMMUNE Excédent : 185 987,56 € reporté au 002 en RF du budget 2025 Délibération adoptée à 11 voix POUR
DC2025_03_5	Affectation du résultat d'exploitation 2024 ASSAINISSEMENT Excédent : 7 862,81 € reporté au 1068 en RI du budget 2025 Délibération adoptée à 11 voix POUR
DC2025_03_6	Vote des taux d'imposition 2025 (inchangés) Produit attendu : 169 331 € TFPB : 45,22% - TFNB : 111,74% - TH : 10,50% Délibération adoptée à 11 voix POUR
DC2025_03_7	Vote du budget COMMUNE 2025 Fonctionnement : 536 000 € Investissement : 322 000 € Délibération adoptée à 11 voix POUR
DC2025_03_8	Vote du budget ASSAINISSEMENT 2025 Fonctionnement : 14 000 € Investissement : 1 443 000 € Budget du 01/01/2025 au 31/03/2025 en raison du transfert de compétence au Syndicat des Eaux de la Grangeoune au 01/04/2025 Délibération adoptée à 11 voix POUR